



Édifice Nord
3600, rue Beauséjour
Saint-Laurent H4K 1W7
514-334-7350 fax: 514-334-5004
www3.csmb.qc.ca/ecoles/beau-sejour

École Beau-Séjour

Édifice Sud
2681, rue Baker
Saint-Laurent H4K 1K7
514-331-5823 fax: 514-331-4170



Conseil d'établissement

COMPTE RENDU de la réunion du 18 janvier 2017, à 19h
Édifice Nord/ Salon du personnel

Prise de présences/quorum :

- ALEXANDRE CÉSAR, **Président du Conseil d'établissement et parent**
- KARINE FEDDERSEN, **Vice-Présidente, parent et représentante au Comité régional de parents**
- ADIL SEIF, **Parent**
- YVETTE LAPA DESSAP, **Parent**
- LUCIE ROY, **Parent**
- CHANTAL EL ROUMY, **Parent**
- LUCIE MORIN, **Enseignante 3^e année**
- JOËLLE COUTURE-GRONDIN, **Enseignante TSA préscolaire**
- MARIE-CHRISTINE TROTTIER, **Enseignante 2^e année**
- ISABELLE BOILEAU, **Enseignante 6^e année**
- JOSÉE BONIN, **Enseignante 6^e année (programme anglais intensif – volet français)**
- ANN LÉGARÉ, **Technicienne service de garde**
- SOPHIE BÉLAIR, **Directrice adjointe**
- NATASCHA BACHER, **Directrice**

	Sujets	Actions
1.	Prise des présences/ Quorum	Mme Josée Bonin est absente
2.	Bienvenue à Mesdames Chantal El Roumy et Sophie Bélair	Mot du Président
3.	Adoption de l'ordre du jour	Proposé par Mme Feddersen et appuyé par Mme Trottier
4.	Parole au public	Aucun membre du public n'est présent
5.	Adoption et suivi du procès-verbal de la dernière rencontre (2016-12-06)	<p>Suivi de la dernière rencontre :</p> <p>10. Salle calme au SDG</p> <p>Mme Feddersen informe le CÉ qu'elle a mentionné ce sujet au CRPRN. Le CRPRN portera le tout à l'attention de la CSMB afin de déterminer s'il y a lieu de proposer un projet-pilote dans certaines écoles. Mme Feddersen en traitera également au CCP la semaine prochaine pour ouvrir la conversation. Elle précise qu'elle a reçu un bel appui des parents présents. Un mot a aussi été glissé au Directeur général adjoint de la CSMB, M. Lauzon. Mme Feddersen fera un suivi de ses démarches au CÉ. Mme Feddersen espère également avoir une conversation à ce sujet avec Mme Carole Lemire.</p> <p>Mme Bacher précise que le budget et l'organisation de l'école pour l'année scolaire 2016-2017 ne permettent pas de changement immédiat mais qu'une transition en ce sens serait possible au cours des prochaines années scolaires.</p> <p>Mme Lapa Dessap se questionne sur l'utilisation d'une telle salle calme au SDG.</p> <p>Mme Feddersen explique que ce service pourrait être offert sous forme d'inscription par les parents et que les enseignants pourraient recommander l'utilisation pour certains élèves. Mme Bacher ajoute que ce service pourrait également être offert comme un service additionnel aux parents.</p> <p>Le procès-verbal du 6 décembre 2016 est adopté par Mme Couture-Grondin et appuyé par Mme Feddersen.</p>
6.	Résorption des déficits au 30 juin 2016	Mme Bacher mentionne que le budget initial de l'école pour l'année scolaire 2015-2016 prévoyait un déficit de 5 981\$. La Direction générale de la CSMB a décidé d'utiliser les surplus afin d'absorber le déficit de certaines écoles, dont l'école Beau-Séjour.
7.	Calendrier 2017 (convenir)	<p>Mme Bacher propose le calendrier suivant pour les prochaines rencontres du CÉ : Les mercredis 22 mars, 26 avril et 7 juin. Elle souligne que les dates ont été choisies de façon stratégique afin de permettre aux membres du CÉ de remplir leurs fonctions selon les échéances prévues.</p> <p>Seule la date du 26 avril est sujette à révision puisque M. César ne pourra être présent, Mme Feddersen propose de le remplacer pour l'occasion.</p> <p>Proposé par Mme Feddersen et adopté par Mme Morin.</p>

8.	Anglais intensif 17-18 (informer)	<p>Mme Bacher informe le CÉ du statut du programme pour l'année scolaire 2017-2018. L'équipe de l'Édifice Sud est toujours prête à offrir le programme d'anglais intensif en 6^e année. Selon le département de l'organisation scolaire, deux groupes seraient formés, soit un groupe de 26 élèves de l'École Beau-Séjour et un autre groupe de 26 élèves provenant d'autres écoles de la CSMB. Mme Bacher précise que les critères diffèrent selon la provenance de l'élève.</p> <p>Mme El Roumy suggère d'inclure une activité d'apprentissage de l'anglais à l'offre d'activités parascolaires. Elle mentionne que certains parents lui ont mentionné qu'il n'y avait pas assez de temps consacré à l'apprentissage de l'anglais à l'école. M. César a reçu les mêmes commentaires.</p> <p>Mme Morin explique que les cours d'anglais, d'arts plastiques, de musique et d'éducation physique sont en réalité des vases communicants, donc les heures d'enseignement doivent être réparties entre ces sujets. Elle précise que des ententes spécifiques sont possibles pour répondre aux besoins de certains élèves et que ces cas doivent être évalués individuellement.</p>
9.	Critères de sélection de la direction (consulter)	<p>Mme Bacher informe le CÉ que l'un de ses mandats est d'établir des critères de sélection de la direction de l'école. Ces critères peuvent être utilisés lors d'un changement au niveau de la direction et ils doivent être révisés annuellement.</p> <p>Mme Morin précise que les critères ont été bonifiés au cours des dernières années en raison des nombreux changements de directions.</p> <p>M. César demande aux membres du CÉ de lui transmettre leurs commentaires d'ici la prochaine semaine. Si les changements suggérés sont majeurs, ce point sera reporté à la prochaine rencontre du CÉ.</p>
10.	SDG (informer)	<p>Mme Légaré explique que l'activité du 26 janvier a été modifiée. En effet, les plus petits avaient visité le centre Défi X-Out en décembre et suite aux nombreux commentaires négatifs reçus, le SDG a décidé d'annuler la réservation pour les plus grands. Les plus grands iront donc au centre Lapins crétins. Le remplacement n'occasionne aucuns frais supplémentaires et le lunch est même inclus dans le prix.</p> <p>Aussi, à la demande générale, l'atelier du bonheur revivra après deux années d'absence. Cette activité avait été annulée vu l'absence d'éducatrice mais elle sera désormais offerte aux 2 semaines à partir du mois de février dans le cadre des activités thématiques.</p> <p>Mme Légaré informe le CÉ de l'indexation des frais de service de garde (8.15\$ au lieu de 8.10\$) qui est entrée en vigueur en janvier et des changements de personnel en raison d'un départ à la retraite et de la baisse de clientèle à l'Édifice Sud.</p>

11.	Suivi du délégué et du substitut au Comité régional de parents (informer)	<p>Mme Feddersen informe le CÉ des sujets d'actualité, dont les problématiques vécues avec <i>Google education</i> depuis le mois de décembre 2016. Les parents des divers comités demandent aux parents des CÉ de réfléchir sur les modalités d'utilisation d'internet en classe.</p> <p>Mme Feddersen annonce que le nouveau site internet pour les parents sera officiellement dévoilé lors de la prochaine soirée des bénévoles prévue pour le 4 mai prochain.</p> <p>Mme Feddersen souligne que le projet de loi 105 est toujours sous étude par le Secrétariat général de la CSMB. Le CRP a suggéré à la Direction générale de présenter une formation sur le sujet. La même demande a également été formulée pour obtenir une formation des présidences et futures présidences des CÉ adaptée aux besoins de la CSMB.</p> <p>Finalement, Mme Feddersen informe le CÉ d'un « Vins et fromages » en présence des commissaires de la CSMB. Le CRP veut demander aux commissaires de la CSMB de venir rencontrer les membres des CÉ afin de créer des liens. Le CRP demande donc aux CÉ d'inviter leur commissaire à venir les rencontrer.</p>
12.	Suivi sondage Projet éducatif (<i>survey monkey</i>)	<p>M. César résume les démarches entreprises jusqu'à ce jour en lien avec le <i>survey monkey</i> et souligne que des changements ont été apportés suite aux commentaires exprimés par le CÉ lors de la dernière rencontre. M. César interroge le CÉ sur la date et la période de mise en ligne du sondage.</p> <p>Discussion quant au meilleur moment pour mettre le sondage en ligne. Il est décidé que le sondage devrait être disponible aux parents suite à la réception du 2^e bulletin, soit au début du mois de mars 2017.</p> <p>Mme Morin demande si les parents pourront répondre plusieurs fois au sondage. En réponse, M. César précise qu'il sera possible de vérifier les adresses IP des répondants.</p> <p>Mme Feddersen demande à ce que les questions du sondage soient transmises aux nouveaux membres du CÉ pour obtenir leurs commentaires.</p> <p>Mme El Roumy demande si la grille matière fait partie des sujets abordés au <i>survey monkey</i>, Mme Bacher précise que la détermination de la grille-horaire est plutôt du ressort de l'équipe école.</p>
13.	<p>Vie à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Scholastic (approuver) 	<p>Mme Trottier présente les démarches entreprises auprès de Scholastic, une maison d'édition. Elle explique qu'un abonnement à Scholastic permet aux parents de l'école de profiter de rabais intéressants sur les livres publiés par Scholastic. L'abonnement permet également aux enseignants d'obtenir des « <i>bonis-dollars scholastic</i> » à titre de ristourne, lesquels peuvent être utilisés afin d'acheter des items pour les élèves. Les parents sont informés des ristournes et les enseignants ne sont pas obligés de participer au programme. Chaque classe participante a un code d'achat différent et les parents effectuent le paiement directement auprès de Scholastic, sans aucune intervention de l'école. Mme Trottier précise également que Scholastic</p>

	<p>fournit tout le matériel (enveloppes, formulaires) et que les dépliants seraient remis aux parents par les enfants dans une enveloppe cachetée.</p> <p>Considérant les avantages du programme Scholastic et le fait que l'abonnement peut être annulé à chaque mois, Mme Trottier propose que l'école y souscrive.</p> <p>Mme Feddersen souligne pour sa part qu'elle aime ce programme puisqu'il permet aux parents non francophones de découvrir du matériel littéraire en français.</p> <p>Mme Lapa Dessap s'interroge sur la réputation de Scholastic. Discussion des membres du CÉ à ce sujet.</p> <p>Proposé par Mme Trottier et appuyé par Mme El Roumy.</p>
14.	<p>Divers :</p>
	<p>Statut du croque-livre :</p> <p>Mme Feddersen souligne que le croque-livre n'a pas connu un grand succès par le passé et elle voudrait savoir si le CÉ est intéressé à continuer le projet. Mme Trottier dit qu'elle a continué d'amasser des livres l'année dernière et qu'elle avait voulu organiser quelques activités de lecture.</p> <p>Mme Feddersen ajoute que si le projet devait revivre, il faudrait lui trouver un nouveau nom puisque l'expression « croque-livre » est protégée.</p> <p>Mme Bacher soumet que pour assurer le succès d'un tel projet, il est nécessaire d'avoir un porteur de dossier. Mme Trottier en discutera avec ses collègues, dont Mme Annie-Claude Lord. Mme Bélair propose son aide et suggère de créer un comité qui pourrait être constitué de Mme Trottier, Mme Annie-Claude Lord, d'un parent et d'elle-même. Mme Feddersen offre son aide à titre de parent.</p>
	<p>Présentation de la nouvelle Directrice-adjointe : Mme Sophie Bélair</p> <p>Mme Bélair a été pendant 4 ans directrice adjointe à l'école Katimavik-Hébert (adaptation scolaire). Elle a déjà enseigné à l'école Beau-Séjour. Elle est ravie de l'accueil reçu depuis son entrée en fonction et est heureuse de faire partie de l'équipe de l'école Beau-Séjour.</p>

Secrétaire : Lucie Roy

Levée de l'assemblée à : 20h37

Prochaine rencontre le : 22 mars 2017